

# CONCURRENCE POUR LES RESSOURCES NATURELLES À LA FRONTIÈRE BÉNINOISE (MATÉRI) ET TOGOLAISE (KPENDJAL) : QUAND L'EXTRÉMISME VIOLENT SE NOURRIT DES TENSIONS ENTRE AGRICULTEURS ET ÉLEVEURS

## INTRODUCTION

Facteurs potentiels de tensions et de violences, la gestion des espaces agropastoraux et la régulation de la transhumance transfrontalière constituent des défis cruciaux pour bon nombre d'États ouest-africains<sup>1</sup>. Matéri et Kpendjal, deux régions septentrionales du Bénin et du Togo aux réalités socio-démographiques similaires et riches en ressources naturelles, ne font pas exception. Récurrents, ces conflits créent un terreau propice à la radicalisation de personnes ou de communautés, alimentée par la perte de confiance envers les institutions de résolution des conflits accusées de corruption et de favoritisme dans la gestion des différends fonciers<sup>2</sup>.

À cela s'ajoute l'expansion des groupes armés djihadistes qui, depuis près d'une décennie, ont intensifié leurs attaques vers les pays côtiers et se sont implantés au nord du Bénin, dans les parcs du W et de la Pendjari<sup>3</sup>. Ces attaques affectent considérablement l'exploitation des ressources naturelles ainsi que les activités des agriculteurs et des éleveurs, notamment les éleveurs transhumants<sup>4</sup>. Les incursions des groupes armés fragilisent les relations entre agriculteurs et éleveurs à Matéri et Kpendjal. À Kpendjal, la multiplication des attaques contre les forces de défense et de sécurité (FDS) a conduit les autorités à instaurer plusieurs mesures, dont la suspension de la transhumance transfrontalière. Toutefois, certains transhumants traversent encore la frontière togolaise à la recherche de pâturages. Dans ce contexte, la violence des groupes armés apparaît comme un facteur aggravant des tensions déjà existantes autour de l'exploitation des ressources naturelles entre agriculteurs et éleveurs.

¹ Mossi, A, & Sambieni, N. E. (2025 [2022]), « Insurrection jihadiste et économies illicites autour du parc du W (Bénin) », Études et travaux du LASDEL, n° 137, Niamey. Bako-Arifari, N., Amouzou-Glikpa, A., Chabi Imorou A. & Moumouni I., 2021, « Étude sur les conflits, violence armée et cohésion sociale au Nord Togo et Nord Bénin », Études et travaux du LASDEL, Niamey. Baudais, V. et al., 2023, La transhumance transfrontalière à l'épreuve de l'insécurité, Bénin, Burkina Faso, Niger et Togo, SIPRI, LASDEL et CGD. - ² Africa Center for Strategic Studies (2021). La complexité croissante des conflits entre agriculteurs et éleveurs en Afrique de l'Ouest et centrale. Consulté le 10 mars 2025 sur https://africacenter.org/fr/publication/la-complexite-croissante-des-conflits-entre-agriculteurs-et-eleveurs-en-afrique-de-louest-et-centrale/. Bako-Arifari, N., Amouzou-Glikpa, A., Chabi Imorou A. & Moumouni I., 2021, « Étude sur les conflits, violence armée et cohésion sociale au Nord Togo et Nord Bénin », Études et travaux du LASDEL, Niamey. ³ Bernard, A. & Mossi, A., (2023 [2022]), « An Assessment of the Experiences and Vulnerabilities of Pastoralists and At Risk Groups in the Atakora Department of Benin », Études et Travaux du LASDEL, n°130, Niamey. Mossi, A. & Sambieni, N. E. (2025 [2022]), « Insurrection jihadiste et économies illicites autour du parc du W (Bénin) », Études et travaux du LASDEL, n° 137, Niamey. Bako-Arifari, N., Amouzou-Glikpa, A., Chabi Imorou A. & Moumouni I., 2021, « Étude sur les conflits, violence armée et cohésion sociale au Nord Togo et Nord Bénin », Études et travaux du LASDEL, Niamey. ⁴ Baudais, V. et al., 2023, La transhumance transfrontalière à l'épreuve de l'insécurité, Bénin, Burkina Faso, Niger et Togo, SIPRI, LASDEL et CGD.



Cette note vise, d'une part, à analyser l'impact du terrorisme sur les relations agropastorales à Matéri et à Kpendjal, d'autre part, à comprendre comment les décisions prises par les autorités béninoises et togolaises en matière de gestion des espaces agropastoraux et de lutte contre le terrorisme accentuent la pression sur l'exploitation des ressources naturelles, affectant les relations entre éleveurs et agriculteurs.

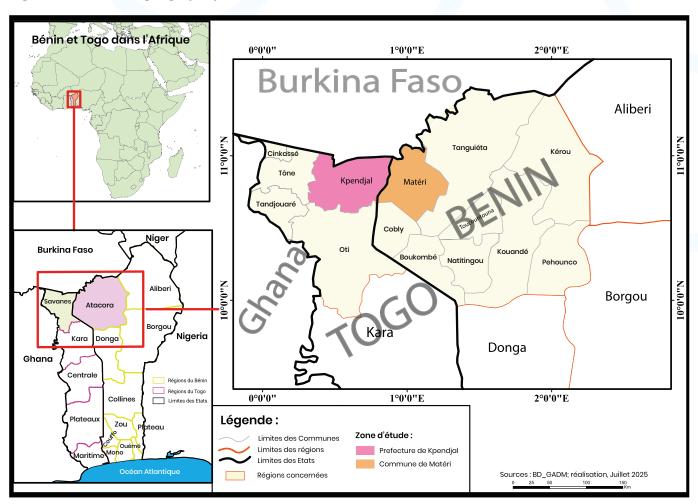
Pour élaborer ce policy brief, deux types de sources de données ont été mobilisées : la littérature scientifique et les entretiens semi-directifs réalisés entre avril et mai 2025, en présentiel et à distance. Face au refus des enquêtés de participer aux entretiens par téléphone, des assistants locaux expérimentés, connaissant bien le terrain, ont été recrutés à Kpendjal. À Matéri, les données ont été collectées par appels téléphoniques. L'échantillon a été constitué selon la méthode dite « boule de neige », ce qui a permis d'interviewer des acteurs de la société civile, des autorités locales et des agriculteurs et éleveurs. Au total, vingt et un entretiens ont été réalisés dans les deux zones.

Ce policy brief s'articule autour de la cohabitation entre agriculteurs et éleveurs à Matéri et à Kpendjal, ainsi que de la gestion des ressources naturelles dans un contexte de violence armée. Il aborde ensuite les stratégies mises en œuvre par les acteurs locaux pour la résolution des conflits et formule des recommandations.

## DYNAMIQUES DE COHABITATION ENTRE AGRICULTEURS ET ÉLEVEURS À MATÉRI ET KPENDJAL

Frontalières, Matéri et Kpendjal sont des régions favorables à l'élevage et à l'agriculture. L'élevage y est pratiqué majoritairement par les populations peules qui cohabitent avec les Berba, les Gourmantchés<sup>5</sup>, les Mossi, les Moba et d'autres minorités ethniques<sup>6</sup>. Dans les deux zones, l'exploitation des terres repose sur des mécanismes communautaires tels que l'allocation, le don, le prêt, le bail ou la vente.

Figure n°1 : Position géographique des zones d'étude



Source: Moustapha Abdoul Kader (cartographe/UAM), juillet 2025.

Les ressources pastorales - eau et pâturages - sont cependant soumises à la concurrence en raison de la colonisation agricole, de la conservation des aires protégées et des aléas climatiques. Cet écosystème crée entre les communautés une dynamique de coexistence parfois conflictuelle.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Propriétaires terriens et chefs coutumiers à Matéri dans les deux localités. - <sup>6</sup> Dans la préfecture de Kpendjal, les Gourmantchés (propriétaires terriens et chefs coutumiers dans la plupart des cas) constituent 68,8 % de la population, les Mossi 10 %, les Moba 5,9 %, les Peuls 5 %, suivis des autres groupes ethniques minoritaires (source : recensement général de la population de 2010).



### LA COHABITATION ENTRE AGRICULTEURS ET ÉLEVEURS : ENTRE COMPLÉMENTARITÉ ET TENSIONS

À Matéri et Kpendjal, les rapports entre agriculteurs et éleveurs sont à la fois complémentaires et conflictuels. Comme dans d'autres contextes, à Matéri, les éleveurs peuls s'occupent du bétail appartenant aux autres groupes ethniques, ce qui engendre une relation d'interdépendance, parfois source de conflits. À Kpendjal, la pratique du parcage des animaux dans les champs après les récoltes permet la fumure des sols, en échange d'aliments du bétail disponibles (notamment des résidus agricoles et des céréales). Dans les deux zones, la délimitation des espaces pastoraux et agricoles obéit à la fois aux méthodes traditionnelles de cession des terres, mentionnées lors de nos entretiens, et à la réglementation étatique traduite dans les politiques publiques.

Si les éleveurs, transhumants ou sédentarisés, participent à l'équilibre socio-économique des deux zones, leur présence rend la coexistence avec les agriculteurs plus complexe. Les relations entre agriculteurs et éleveurs sont encadrées par plusieurs textes : le Plan stratégique de développement du secteur agricole et le Code pastoral au Bénin ; au Togo, le Code foncier et domanial (loi n°2018 005) ainsi que la création, en mars 2025, d'un comité intercommunautaire pour une transhumance pacifique<sup>10</sup>. Ces politiques publiques visent à réglementer l'exploitation des ressources naturelles en délimitant les zones agricoles et pastorales, tout en préservant les forêts et les aires protégées. Ainsi, au Bénin, pour compenser l'élargissement des espaces de culture au détriment de l'élevage, une partie du parc protégé de la Pendjari a été allouée à l'élevage, qualifiée de « zone libre » par un des enquêtés11. L'occupation de cette zone par les éleveurs a lieu en période hivernale (juin à octobre), permettant la remontée des animaux vers le nord afin de libérer les zones de culture. Cette stratégie a pour objectif de réduire les conflits et de préserver le parc, dont l'exploitation est désormais encadrée et limitée.

La délimitation des couloirs de transhumance constitue l'autre mesure formelle privilégiée par les autorités des deux régions. Néanmoins, les entretiens ont révélé que les tracés, lorsqu'ils existent, sont difficilement respectés. Les agriculteurs étendent leurs champs, au détriment des espaces de pâturage : « actuellement, il n'y a plus d'espace libre pour l'élevage ou l'exploitation des plantes à des fins thérapeutiques<sup>12</sup> ». En effet, cette situation est aggravée par la croissance démographique, l'augmentation du cheptel et le changement climatique. D'un côté, la croissance démographique favorise l'expansion des zones agricoles. À titre d'exemple, dans la région des Savanes, au Togo, la densité de population est passée de 51,6 habitants/ km² en 1995 à 97,8 habitants/km² en 201013, entrainant un plus grand besoin de terres pour le développement des cultures de rente. De l'autre côté, la croissance des cheptels accroît le besoin en espaces pastoraux et le risque de dégâts champêtres. A Kpendjal, par exemple, le cheptel augmente de 2 à plus de 3 % par an14, ce qui demande davantage d'espaces de pâtu-

rage et incite les agriculteurs à privilégier la culture de l'anacarde au détriment de l'igname pour prévenir la destruction de leurs champs par les animaux. Une fois arrivés à maturité, les anacardiers résistent mieux aux attaques des animaux que les plants d'igname. L'appauvrissement des terres est également un facteur important, car il pousse les paysans à étendre leurs espaces de culture vers les zones de passage des éleveurs. Enfin, le tarissement des points d'eau, dû au changement climatique, contraint les éleveurs à migrer vers le sud, donc vers les zones agricoles de Gléi, Wahala et Anié dans la région des Plateaux, ainsi que d'Agbelouvé, Aklakou et Assahoun dans la région maritime. Dans ces localités, les éleveurs préfèrent faire paître leurs animaux à proximité des champs. En raison de ces contraintes, certains transhumants choisissent de se sédentariser ou d'adopter une mobilité restreinte au sein de leur région, ce qui engendre des rivalités avec les paysans pour l'exploitation des mêmes ressources. Cette rude compétition foncière accroît les tensions, voire les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs, transhumants ou locaux.

Les dégâts champêtres constituent l'une des principales causes de conflit, car « les troupeaux font des dégâts importants aux agriculteurs¹5 ». Ce phénomène est aggravé, selon certains interlocuteurs, par la surveillance des troupeaux confiées aux enfants dans les environs du village, comme c'est souvent le cas à Matéri¹6. En effet, les enfants peuls sont initiés très jeunes à l'élevage, ce qui favorise la transmission intergénérationnelle des savoirs pastoraux et l'intégration des jeunes dans la communauté¹7, mais cela complique la gestion des troupeaux. C'est dans ce contexte déjà marqué par les conflits fonciers que s'inscrivent les attaques terroristes, exacerbant les tensions entre les agriculteurs et les éleveurs.



## LES ATTAQUES TERRORISTES, UN DÉFI À LA COHABITATION ENTRE AGRICULTEURS ET ÉLEVEURS

L'un des effets directs des attaques terroristes est l'instabilité socio-économique qu'elles provoquent dans les deux zones étudiées. Pour combattre cette menace, les autorités ont révisé les politiques pastorales.

À titre illustratif, au Bénin, les autorités ont interdit l'exploitation du parc de la Pendjari par les populations. Néanmoins, certains riverains y accèdent clandestinement sous la protection des groupes armés. Ces derniers « faisaient preuve de bienveillance à l'égard de la population¹¹ » afin de gagner sa confiance et obtenir du ravitaillement ou des renseignements sur les mouvements des militaires. Au Togo, le report du démarrage de la transhumance transfrontalière en 2021¹¹ a certes réduit certains affrontements liés à l'arrivée massive de troupeaux étrangers, mais des tensions internes entre agriculteurs et éleveurs persistent, d'autant plus que certains transhumants traversent frauduleusement la frontière togolaise, bravant ainsi l'interdiction²º.

Les tensions entre agriculteurs et éleveurs sont par ailleurs exacerbées par des préjugés discriminatoires à l'égard de la commu-

<sup>7</sup> Krätli, S. et Toulmin, C. 2020, Conflit entre agriculteurs et éleveurs en Afrique subsaharienne ? Research report. IIED, London. <sup>8</sup> Sokemawu, K., 2011, « <u>Déterminants, incidences et contraintes du pastoralisme transhumant dans la région des Savanes au Togo</u> », Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES), Département de Géographie - Université de Lomé. Sourisseau, J-M. et Ancey, V., 2021, Une approche territoriale et anticipatrice pour une transhumance apaisée à la frontière entre le Togo et le Burkina Faso - Synthèse, Rome, FAQ. <sup>9</sup> Entretien réalisé le 28 juin 2025 avec un acteur de la société civile à Kpendjal et celui du 1er juillet 2025 avec un relais communautaire à Matéri. <sup>10</sup> Créé en mars 2025 par le ministre d'État en charge des Ressources halieutiques, animales et de la Régulation de la transhumance et le décret 2007-089/PR portant création, composition et attributions du comité national et des comités préfectoraux de transhumance. <sup>11</sup> Entretien réalisé avec un enquêté de Matéri, en avril 2025. <sup>12</sup> Extrait d'un entretien réalisé en ligne le 23 avril 2025 avec un es association des éleveurs à Matéri. <sup>13</sup> Sokemawu, K., 2011, « Déterminants, incidences et contraintes du pastoralisme transhumant dans la région des Savanes au Togo », Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES), Département de Géographie - Université de Lomé. <sup>14</sup> Sourisseau, J-M. et al., 2020, Vers une transhumance apaisée à la frontière entre le Togo et le Burkina Faso - Synthèse, Rome, FAO. <sup>15</sup> Extrait d'un entretien réalisé en ligne le 27 avril 2025 avec une facilitatrice d'une ONG locale à Matéri. <sup>16</sup> Extrait d'un entretien réalisé en ligne le 27 avril 2025 avec une facilitatrice d'une ONG locale à Matéri. <sup>16</sup> Extrait d'un entretien réalisé en ligne le 27 avril 2025 avec une facilitatrice d'une ONG locale à Matéri. <sup>17</sup> Dupire, M., 1962, Peus nomades : étude descriptive des Wodaabe du Sahel nigérien, Paris : Institut d'ethnologie. <sup>18</sup> Mossi, A. & Sam

nauté peule, souvent assimilée aux groupes terroristes présents dans ces régions. En effet, les attaques terroristes survenues à Matéri et Kpendjal ont amplifié la méfiance des agriculteurs gourmantchés, moba et berba envers les éleveurs peuls, souvent considérés comme informateurs ou membres des groupes armés. Cette perception, nourrit par la présence d'individus peuls au sein de ces groupes, entraîne une stigmatisation collective et favorise un repli identitaire qui menace la cohésion sociale. Une des conséquences de cette stigmatisation, comme en témoignent les enquêtés, est la prédominance des Peuls parmi les personnes arrêtées par les FDS pour soupcon de terrorisme à Matéri. Ces arrestations résultent soit de dénonciations émanant d'autres groupes ethniques, soit d'initiatives des FDS. Un acteur de la société civile de Matéri déclare que « lors des contrôles routiers, les Peuls sont les plus interpellés<sup>21</sup> ». « Heureusement que beaucoup sont libérés après les premières comparutions devant les tribunaux », rapporte un autre enquêté<sup>22</sup>. Sans mesures concrètes des autorités pour réguler ces contrôles, cette stigmatisation pourrait conduire à la discrimination et à l'exclusion des Peuls<sup>23</sup>, augmentant ainsi le risque de repli communautaire. La lutte contre le terrorisme, pour être efficace, devrait inclure une gestion équitable et contrôlée des ressources naturelles.



## GESTION DES RESSOURCES NATURELLES DANS UN CONTEXTE DE TERRORISME : DES APPROCHES DIVERSIFIÉES

Dans les régions de Matéri et Kpendjal, la présence de groupes terroristes modifie les rôles des acteurs impliqués dans la gestion des ressources naturelles. Ainsi, en dehors des autorités administratives et coutumières, les organisations de la société civile prennent part activement au renforcement de la cohésion sociale et de la paix entre communautés, à travers divers mécanismes et actions. Cependant, le terrorisme rend souvent complexes la mise en œuvre de ces interventions.



## CONFLITS FONCIERS: UNE APPROCHE DOMINÉE PAR LE COUTUMIER

En dépit des politiques foncières, des conflits surviennent autour de l'exploitation des ressources à Matéri et à Kpendjal. Pour y faire face, deux mécanismes de résolution de conflits - coutumiers et étatiques - sont mobilisés.

Les mécanismes coutumiers impliquent les leaders traditionnels. En cas de dégâts champêtres, ces derniers constatent les faits et estiment le montant du dédommagement. Ils sont toutefois limités dans leur exercice « par le manque de ressources techniques, humaines et financières pour jouer pleinement leurs rôles<sup>24</sup> ». Néanmoins, ces mécanismes demeurent privilégiés dans les deux localités, car ils reposent sur la conciliation. Dans la commune de Matéri, selon un enquêté, sur plus d'une centaine de conflits fonciers constatés, pas moins de 63 conflits opposant agriculteurs et éleveurs ont été réglés par la voie communautaire<sup>25</sup>. À Kpendjal, entre le début de l'année 2024 et août 2025, près de 200 conflits ont été gérés par les mécanismes coutumiers. Ainsi, dans les cantons de Mandouri et Tambigou, trois à quatre conflits liés aux ressources naturelles sont traités chaque semaine26, un chiffre qui peut passer à cinq en saison pluvieuse. En général, les mécanismes étatiques sont moins sollicités, la justice, qui

rend un jugement, étant perçue comme moins adaptée aux sensibilités communautaires. En effet, les acteurs de justice jugent et tranchent, tandis que les mécanismes coutumiers cherchent la conciliation entre les parties. Toutefois, le recours aux mécanismes étatiques s'impose lorsque le mécanisme coutumier ne satisfait pas, ou que le conflit est assorti de coups et blessures ou de meurtre. Cette dualité des mécanismes reflète une coexistence et une complémentarité entre solutions locales consensuelles et dispositifs institutionnels, et pose la question de leur articulation pour une gouvernance foncière plus efficace.

Au Togo, afin de renforcer les dispositifs institutionnels, un ministère chargé de la transhumance a été créé en 2024. L'une des actions récentes de cette institution est le lancement d'un centre d'appels, accessible via un numéro vert gratuit (8424). Ce dispositif doit permettre aux autorités d'anticiper et de prévenir les conflits communautaires en favorisant la participation locale comme le font les mécanismes traditionnels, notamment dans un contexte de lutte contre le terrorisme.



## QUAND LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME IMPACTE LA COHÉSION SOCIALE

Au-delà des opérations militaires, les autorités béninoises et togolaises associent les acteurs locaux à leurs stratégies antiterroristes. Au Bénin, l'armée collabore avec des leaders communautaires peuls, comme lors d'une réunion médiatisée le 17 avril 2025 à Natitingou<sup>27</sup>, où ces derniers ont été invités à dissuader les jeunes de rejoindre les groupes armés. Si cette approche vise à mobiliser les communautés dans la prévention de la radicalisation, elle comporte un risque majeur : en ciblant spécifiquement les communautés peules, cela peut renforcer les stéréotypes qui associent ce groupe au terrorisme. Alimentée par les arrestations évoquées plus haut et par la focalisation sécuritaire sur cette communauté, cette perception risque d'accentuer les clivages ethniques et d'éroder la cohésion sociale dans le nord du Bénin, compromettant ainsi les objectifs de stabilisation à long terme.

Par ailleurs, des systèmes d'alerte ont été mis en place d'abord par une ONG locale (à Matéri), puis par les autorités locales à Kpendjal, afin de signaler tout comportement suspect aux autorités administratives et/ou militaires. Bien que prometteurs pour la prévention des menaces sécuritaires, ces dispositifs demeurent largement inopérants en raison de l'absence de garanties de protection pour les informateurs et des risques de discrimination. Dans un environnement marqué par des conflits communautaires ouverts ou latents et par la stigmatisation, ils peuvent également renforcer les clivages, si des mesures préventives ne sont pas prises (formation des relais, confidentialité renforcée et mise en place des mécanismes de protection).

Toutefois, les actions de sensibilisation menées par les ONG sont d'un apport important. Ainsi à Matéri, lors du marché hebdomadaire du village de Kouforpissi, les autres groupes ethniques se sont opposés à l'arrestation massive de Peuls par la police. Mieux, les autorités communales de Matéri se sont rendues à Kpendjal pour plaider la libération de deux Peuls locaux soupçonnés de terrorisme. Par ailleurs, une ONG à Matéri mobilise les femmes peules comme relais de prévention, en raison de leur influence dans les décisions familiales et communautaires, notamment pour dissuader les hommes de rejoindre les groupes terroristes. Les femmes participent à la promotion de la paix et à la prévention du terrorisme. Leur implication s'est avérée une stratégie payante selon un enquêté<sup>28</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Propos d'un entretien réalisé en ligne le 28 avril 2025 avec un membre d'une ONG internationale intervenant à Matéri. <sup>22</sup> Entretien réalisé en ligne le 23 avril 2025 avec un membre d'une association des éleveurs de Matéri. <sup>23</sup> Djaho, Y.D.M, 2023, Facteurs de vulnérabilité et expansion de l'extrémisme violent au nord du Togo, Mémoire de master professionnel, en développement culturel : culture, paix et développement), Institut régional d'enseignement supérieur et de recherche en développement culturel (IRES-RDEC). <sup>24</sup> Extrait d'un entretien réalisé avec une membre d'une ONG à Kpendjal le 28 avril 2025. <sup>25</sup> À titre comparatif, dans la commune de Kandi, sur une centaine de conflits fonciers, 58 sont gérés par les mécanismes coutumiers, selon le responsable d'une ONG locale des éleveurs. <sup>26</sup> Données de Gestion de l'environnement et valorisation des produits agro-pastoraux et forestiers (GEVAPAF), une ONG nationale implantée à Mandouri. <sup>27</sup> oxygene-benin.bj/terrorisme-au-nord-benin-larmee-renforce-sa-collaboration-avec-la-communaute-peul <sup>28</sup> Entretien réalisé en ligne le 4 mai 2025 avec le responsable d'une ONG à Matéri.

## **CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

Les attaques terroristes à Matéri et à Kpendjal surviennent dans un environnement tendu, caractérisé par des tensions foncières opposant agriculteurs et éleveurs. Afin d'atténuer à la fois ces tensions et les effets des attaques terroristes sur ces tensions, les autorités locales, les acteurs de la société civile et les populations multiplient les interventions. Pour renforcer l'efficacité de ces actions, il serait nécessaire de prendre en compte plusieurs recommandations :

#### 1. AUX AUTORITÉS NATIONALES ET LOCALES :

- Renforcer la collaboration mutuelle à travers le renseignement, les échanges bilatéraux, les patrouilles mixtes et conjointes afin d'harmoniser les stratégies de lutte contre le terrorisme.
- Former davantage les leaders communautaires sur la collaboration avec les FDS et sur le bien-fondé de celle-ci afin de limiter leur exposition aux attaques terroristes et d'éviter les dénonciations arbitraires.
- Former davantage les FDS sur le respect des droits humains et des libertés en contexte d'insécurité afin d'éviter les arrestations arbitraires et ciblées de la population civile.
- Entreprendre le bornage des couloirs de passage pour permettre aux agriculteurs et aux éleveurs d'identifier les limites de leurs espaces.
- Multiplier les actions de sensibilisation auprès des populations sur les risques que représentent la stigmatisation et les préjugés envers une communauté.

## 2. AUX AUTORITÉS ADMINISTRATIVES DE MATÉRI ET KPENDJAL:

- Renforcer la collaboration avec les ONG locales intervenant dans la gestion et la résolution des conflits fonciers afin de coordonner les interventions et créer une synergie d'action.
- · Assurer des formations sur des techniques modernes d'agriculture et d'élevage aux jeunes locaux.
- Renforcer les capacités techniques des mécanismes coutumiers de résolution et de gestion des conflits fonciers à travers la formation de leurs acteurs.
- Renforcer les capacités financières des mécanismes coutumiers en leur accordant des fonds afin d'accroître leur niveau d'intervention.

## 3. AUX FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ (FDS)

- Éviter de médiatiser la collaboration des membres d'un groupe ethnique donné avec les FDS afin qu'ils ne soient pas ciblés par des groupes terroristes ou stigmatisés par les autres groupes ethniques ;
- Multiplier les interventions sociales (consultations médicales, soins de santé, dons de vivres, réhabilitation des infrastructures...) à l'endroit des communautés afin d'instaurer un climat de confiance.

### **BIBLIOGRAPHIE**

- Bernard, A. & Mossi A., 2022, An Assessment of the Experiences and Vulnerabilities of Pastoralists and At Risk Groups in the Atakora Department of Benin, Études et Travaux du LASDEL, N°130, Niamey.
- Mossi, A. & Sambieni, N.E., 2025 (écrit en 2022), « Insurrection jihadiste et économies illicites autour du parc du W (Bénin), » Études et travaux du LASDEL, Niamey.
- Bako-Arifari, N., Amouzou-Glikpa, A., Chabi Imorou A. & Moumouni I., 2021, « Étude sur les conflits, violence armée et cohésion sociale au Nord Togo et Nord Bénin », Études et travaux du LASDEL, Niamey.
- Baudais, V. et al., 2023, La transhumance transfrontalière à l'épreuve de l'insécurité, Bénin, Burkina Faso, Niger et Togo, SIPRI, LASDEL et CGD.
- Seydou, C., 2010, Profils de femmes dans les récits épiques peuls (Mali-Niger), Paris, Éd. Karthala.
- Sokemawu, K., 2011, « Déterminants, incidences et contraintes du pastoralisme transhumant dans la région des Savanes au Togo », Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES), Département de Géographie - Université de Lomé.
- Koumantiga, D. et al., 2018, « Aires protégées et écotourisme de vision de la grande faune : développement d'une approche méthodologique pour évaluer les circuits et application au complexe Oti-Kéran-Mandouri au Togo (Afrique de l'Ouest) », Études caribéennes, n° 41.
- Dupire, M., 1962, Peuls nomades : étude descriptive des Wodaabe du Sahel nigérien, Institut d'ethnologie, Paris.
- Dupire, M., 1970, Organisation sociale des Peuls : étude d'ethnographie comparée, Institut d'ethnologie, Paris.
- Oumarou, A., 2012, Dynamique du pulaaku dans les sociétés peules du Dallol Bosso, Niger, Éd. l'Harmattan, Paris.
- Krätli, S., Toulmin, C., 2020, Conflit entre agriculteurs et éleveurs en Afrique subsaharienne? Research report. IIED, London.
- Sourisseau, J-M. et al., 2020, Vers une transhumance apaisée à la frontière entre le Togo et le Burkina Faso ? Perspectives d'une approche territoriale et anticipatrice, Cl-RAD-FAO, Montpellier.
- Sourisseau, J-M. et Ancey, V., 2021, <u>Une approche territoriale et anticipatrice pour une transhumance apaisée à la frontière entre le Togo et le Burkina Faso</u> Synthèse, FAO, Rome.
- Djaho, Y.D.M, 2023, Facteurs de vulnérabilité et expansion de l'extrémisme violent au nord du Togo, Mémoire de master professionnel, en développement culturel : culture, paix et développement), Institut régional d'enseignement supérieur et de recherche en développement culturel (IRES-RDEC).

## À PROPOS DES AUTEURS

#### Dr BELLO ADAMOU Mahamadou

Docteur en sociologie et anthropologie des religions, BELLO ADAMOU Mahamadou est, d'une part, chercheur dans deux laboratoires nigériens, le LASDEL et le LERSA et, d'autre part, chercheur associé au ZMO de Berlin. Ses recherches portent sur l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest, l'occupation de l'espace public nigérien par les leaders salafistes, pentecôtistes et adeptes du bori, une religion locale.

#### Dr MOUSSA Ibrahim

Dr MOUSSA Ibrahim est Enseignant-Chercheur au Département de Sociologie-Anthropologie de l'Université André Salifou de Zinder. Ses recherches portent sur la Sociologie des religions. Il fut antérieurement Chef de Département Sociologie-Anthropologie et Directeur Général de l'Action Sociale et de la Promotion de la Solidarité au Ministère de la Population.

## **MENTIONS LÉGALES**

Réseau de recherche et action pour la paix (Réseau REcAP)

Trinity Avenue, O Mile 7 Road, Achimota-Accra P. O. Box CT4434, Cantonments, Accra-Ghana Link Rd, Dhaka

Tel: +233 302 411 638

Mail: recapsecretariat@wanep.org

www.recapnetwork.org

© photo : Adobe Stock «Editorial use only»

"autorisations, droits et autorisations supplémentaires peuvent être requis pour une utilisation commerciale"

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du Réseau de recherche et action pour la paix et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne. © - 2024 - Réseau de recherche et action pour la paix (Réseau RECAP). Tous droits réservés. Licence octroyée à l'Union européenne sous conditions.



www.recapnetwork.org

## **RÉSEAU RECAP**

Le réseau REcAP est une plateforme interactive de coopération régionale qui rassemble des organisations et des experts en matière de consolidation de la paix et de prévention des conflits et de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et dans le bassin du lac Tchad.

Mis en œuvre par le Réseau Ouest-Africain pour l'Édification de la Paix (WANEP), le Conseil danois pour les réfugiés (DRC) et l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI), le réseau REcAP a été conçu pour répondre aux limites en matière de capacités et de collaboration entre les experts, les décideurs politiques et les praticiens, et pour améliorer l'im-

pact, les progrès et la durabilité de la recherche, des politiques et des pratiques en matière de consolidation de la paix.

